Façades

Les maisons et bâtiments des centres-bourgs ont été construits majoritairement aux XVIIIème et XIXème siècles, période de richesse liée à l'activité viticole de la Commune. Les façades en alignement sur rue présentent une grande homogénéité par leurs proportions régulières et leurs couleurs uniformes qui donnent un paysage urbain simple et harmonieux.

L'Architecture de Sainte-Marie de Ré,
un Site Patrimonial Remarquable

Façades

La typologie

Cette architecture dite semi-rurale présente essentiellement des **maisons à étage de typologie traditionnelle**, avec parfois des maisons plus modestes en rez-de-chaussée. **Les maisons à modénatures** avec des corniches, bandeaux, encadrements, moulures de portes et de fenêtres, sont également présentes. On rencontre aussi quelques **maisons avec courette d'entrée**, présentant un retrait d'implantation de 3 à 4 mètres par rapport à la rue et un muret à l'alignement surmonté d'une grille qui permet de maintenir la continuité visuelle du bâti sur rue. Certaines façades plus balnéaires (comme la maison blanche aux décorations bleues présentée sur le panneau), font exception aux règles d'architecture traditionnelle et offrent une note de fantaisie dans le tissu urbain homogène.

Couleurs et matériaux

Les couleurs douces des façades comme le blanc ou l'ocre clair des enduits et des toitures contrastent avec le traditionnel vert des éléments de fermetures. Ce vert étant la seule touche de couleur, il apporte un caractère unique à notre architecture locale.
Les façades des maisons de bourgs sont réalisées en moellons calcaires et sont complètement recouvertes d'un enduit à base de mortier de chaux et de sable fin taloché et lissé, posé à fleur des chaînages et des encadrements en pierre de taille. Ce type d'enduit permet de laisser respirer le mur, protège les pierres des intempéries, tout en améliorant l'isolation des habitations. Sur certaines constructions, les pieds de murs sont recouverts d'un badigeon à base de goudron évitant les remontées d'humidité, bande noire typique de l'architecture rétaise. Seuls les murs des annexes et des bâtiments agricoles, bâtis thermiquement non isolés car non habitables, sont traditionnellement laissés sans enduit avec les pierres sèches apparentes.

Trame des ouvertures

La disposition des ouvertures dépend de la vocation d'origine du bâtiment. Les bâtiments d'habitation présentent des façades axées, avec des fenêtres d'étage alignées sur les ouvertures du rez-de-chaussée et des linteaux des portes à la même hauteur que ceux des fenêtres. Les bâtiments à usage agricole proposent des façades asymétriques avec des ouvertures de dimensions différentes, qui à l'époque répondaient à des raisons techniques et économiques.

Portes d'entrée

Les portes d'entrée sont le plus souvent en bois à lames verticales. Les maisons à modénatures possèdent des portes à panneaux parfois joliment décorés ou sculptés à un ou deux battants. Certaines portes disposent d'une imposte rectangulaire d'une hauteur variable apportant de la lumière naturelle dans l'entrée. Ces impostes sont parfois réalisées à plusieurs carreaux ou arborent des dessins en ferronnerie très décoratifs.

Les portes sont majoritairement peintes de la même couleur que les autres éléments de fermetures. La présence de deux ou trois marches devant est très fréquente. Certaines maisons à modénatures présentent des encadrements sculptés.

L'Architecture de Sainte-Marie de Ré,
un Site Patrimonial Remarquable

Portails et portes de chai

Comme les volets et les portes, les portails ou portes de chai sont à lames de bois verticales jointives. Leurs linteaux présentent des formes et matériaux variés, en bois ou en pierres appareillées, droits ou cintrés. Certaines façades comportent de larges et hauts portails utilisés initialement à la desserte des chais ou bâtiments agricoles situés à l'arrière de la maison. Pour éviter la succession de portails et portes, un portillon s'ouvre parfois en leur milieu. Certains portails encadrés par deux piliers, en pierre sculptée ou simplement enduits sont particulièrement remarquables.

Fenêtres et volets

Traditionnellement, les volets sont en bois peints en vert, comme tous les autres éléments de fermetures. Ils animent les façades par leurs couleurs, leur matière et les ombres qu'ils projettent. Le vert étant généralement la seule touche de couleur présente sur les façades, il apporte un caractère unique à notre architecture locale.

L'Architecture de Sainte-Marie de Ré,
un Site Patrimonial Remarquable

Fenêtres et volets

Menuiseries

Les menuiseries sont traditionnellement réalisées en bois. Leurs proportions sont celles d'un rectangle en hauteur de 80 ou 90 cm de large par 1,60 m ou 1.80 m de haut. La menuiserie posée à moins de 20 cm du nu extérieur de la façade, présente généralement deux ouvrants divisés en 3 ou 4 carreaux égaux légèrement plus hauts que larges. Les menuiseries des fenêtres sont peintes le plus souvent en blanc ou gris clair. On remarque la présence presque générale d'une « feuillure coupe-vent » en périphérie de la fenêtre, à l'intérieur de laquelle s'inscrit l'épaisseur des volets lorsqu'ils sont fermés. Cette feuillure affine le dessin général de la fenêtre.

Ouvertures des bâtiments agricoles

Les percements des bâtiments agricoles présentent plus de diversité dans leurs proportions. On observe encore des ouvertures de type « *décharge à vendange* », « *fenêtre à foin* » ou encore les « *babouettes* ». L'emploi *d'œil-de-bœuf* réalisé en deux pierres horizontales, reste un emploi limité normalement aux dépendances.

Les volets verts

Chaque fenêtre est munie de un (*pour les petites fenêtres*) ou deux volets extérieurs (*appelé également contrevents*) se rabattant en façade. En planches larges et verticales assemblées, chaque contrevent est supporté par des ferrures clouées ou rivées transversalement et peintes de la même couleur que le volet. Sur les fenêtres d'étage, les contrevents sont traditionnellement persiennés.

De nombreuses nuances de la gamme des verts se retrouvent sur les façades de Sainte-Marie de Ré. Du vert très soutenu presque noir, du cupressus, au gris-vert pâle de l'arroche marine en passant par le vert fougère, ces couleurs en se patinant perdent leur brillant et leur opacité, elles se délavent et donnent à la fois une grande unité et une grande variété au village. La gamme des gris pâles se développe uniquement sur les rares grandes façades classiques en placage de pierre de taille dont la rigueur s'accommode mal avec le vert.

Venelles et murs en pierre

Venelles

Les centres bourgs sont sillonnés par des venelles et ruelles étroites. Elles assurent les continuités piétonnes d'un quartier à l'autre. Ces cheminements qui participent fortement au caractère de Sainte-Marie de Ré, sont parfois laissés en terre ou en herbe assurant l'infiltration des eaux pluviales et permettent la présence qu'une végétation spontanée fleurissant en période estivale.

Murs en pierres

Les murs de clôture constituent un élément essentiel de l'architecture de la commune. Réalisés traditionnellement en pierre, ils sont hauts et dessinent les limites des propriétés privées. Ce sont les clôtures des jardins, des cours mais aussi les limites d'anciens clos agricoles. Il existe deux types de murs : ceux en moellons jointés à la chaux et ceux en pierres sèches. Le couronnement de ces murs est réalisé soit en moellons plats posés sur la tranche soit en tuiles canal de récupération posées transversalement, qui peuvent être recouvertes de trois ou quatre lits de pierres posées à sec, évitant que les tuiles ne soient emportées par le vent. Cette dernière disposition est typique de Sainte Marie de Ré.

Les arbres, arbustes ou encore plantes grimpantes des propriétés privées, en surplombant ou en s'agrippant à ces murs, participent à la végétalisation du paysage urbain.

L'Architecture de Sainte-Marie de Ré,
un Site Patrimonial Remarquable

Trésors discrets

Les détails ci-dessus (*petites ferronneries, numéros de portes, enseignes en drapeau, sculptures…*), participent par leur variété et leur originalité, à la qualité de l'architecture maritaise.

L'Architecture de Sainte-Marie de Ré, un Site Patrimonial Remarquable

Trésors discrets

Les détails ci-dessus (*piliers sculptés, angles cassés, cadrans solaires, anciens puits, gravures, bandeaux…*), participent par leur variété et leur originalité, à la qualité de l'architecture maritaise.

Sainte Marie de Ré

Site patrimonial remarquable

Pourquoi cette exposition ?

Inventaire photographique: cette exposition fait suite à un inventaire photographique des centres historiques de Sainte Marie de Ré, initié par le service urbanisme de la Commune et en collaboration avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France. Cet inventaire qui rassemble plus de 2000 photos référencées par parcelle, a été réalisé par une stagiaire, étudiante en Licence de l'université de la Rochelle, durant le mois d'avril 2017. Les rues dont les façades ont été photographiées sont coloriées en rose ci-dessous.

Sélection des photos : Les photos présentées durant cette exposition ont été sélectionnées par une commission d'urbanisme communale regroupant des élus, l'architecte conseil de l'île de Ré et un ingénieur au patrimoine de l'Architecte des Bâtiments de France. Les critères de sélection ont été le respect de l'architecture traditionnelle et sa diversité (*typologie des façades, couleurs et matériaux*). Les panneaux ont ensuite été finalisés par la Médiathèque et le service urbanisme.

Objectif: Cet inventaire permet d'avoir une connaissance plus fine du patrimoine architectural privé maritais, qui facilite sa préservation. Cette première exposition a également pour objectif d'expliquer l'origine des règles d'architecture qui s'appliquent aujourd'hui sur notre territoire et notamment celles du ***Site Patrimonial Remarquable***, servitude d'utilité publique, approuvée le 19 décembre 2012 par la Préfecture.

Remerciements

(par ordre alphabétique)

Julie BAUDRAN (*directrice de la Médiathèque*), **Coline BERRET** (*Etudiante à l'université de la Rochelle*), **Véronique BESSE** (*instructrice au service urbanisme*), **Sophie BOUREL** (*responsable du service urbanisme*), **Thierry DRON** (*adjoint délégué à l'urbanisme*), **Françoise FORGET** (*architecte conseil de l'Ile de Ré, CAUE 17*), **Stéphane GARDRE** (*ingénieur au patrimoine STAP[2] 17*), **Valérie LAULANET** (*Elue et membre de la commission d'urbanisme*), **Françoise LEGRAND** (*Elue et membre de la commission d'urbanisme*), **Noëlle RAYNEAU** (*4ème adjointe délégué et membre de la commission d'urbanisme*),

Gisèle VERGNON (*Maire de Sainte Marie de Ré*),

qui ont permis par leur travail et leur contribution la réalisation de cet inventaire et cette exposition.

[1] CAUE 17 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et l'Environnement de la Charente Maritime

[2] STAP 17 : Service Departemental de l'Architecture et du Patrimoine de Charente Maritime (Architecte des Bâtiments de France)